

Règlement graphique

Grand territoire



Projet pour réunion avec les PPA du 18 juin 2018

Arrêté par délibération du Conseil Municipal du

Approuvé par délibération du Conseil Municipal du

Atelier-2
architectes - urbanistes

1/9000e

Plan 4.2.1

Fond : cadastre DGFIP 01/2016 - données extraites du RIS 73-74

ZONES DU PLU

- Ua1 : Secteur à vocation mixte d'habitat ancien du chef-lieu de La Giettaz
- Ua2 : Secteur à vocation mixte de forte densité en renforcement du chef-lieu
- Ub : Secteur à vocation mixte de densité modérée
- AUa2 : Secteur d'urbanisation future en renforcement du chef-lieu
- AUt : Secteur d'urbanisation future à vocation touristique
- N : Secteurs, équipés ou non, à protéger en raison de la qualité des sites, milieux naturels, des paysages
- Ns : Secteur naturel correspondant au domaine skiable
- Nst : Secteur du domaine skiable où se situent les restaurants d'altitude existants ou à créer
- Nt : Secteur touristique du Col des Aravis
- A : Secteurs, équipés ou non, à protéger en raison de la richesse des terres agricoles

PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

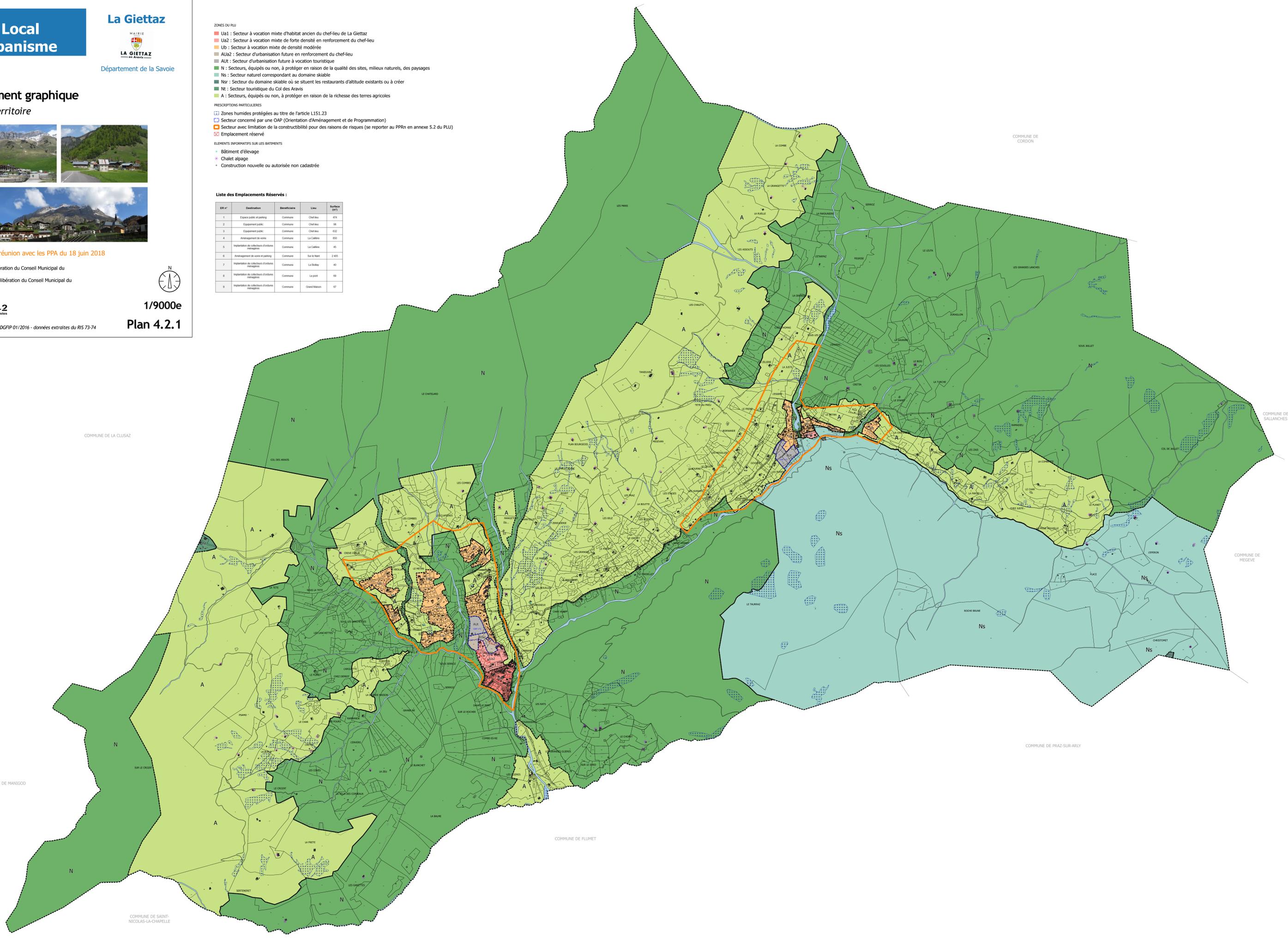
- Zones humides protégées au titre de l'article L151.23
- Secteur concerné par une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation)
- Secteur avec limitation de la constructibilité pour des raisons de risques (se reporter au PPRn en annexe 5.2 du PLU)
- ⊗ Emplacement réservé

ELEMENTS INFORMATIFS SUR LES BATIMENTS

- ★ Bâtiment d'élevage
- ✳ Chalet alpage
- Construction nouvelle ou autorisée non cadastrée

Liste des Emplacements Réservés :

ER n°	Désignation	Bénéficiaire	Lieu	Surface (m²)
1	Espace public et parking	Commune	Chef-lieu	474
2	Équipement public	Commune	Chef-lieu	96
3	Équipement public	Commune	Chef-lieu	632
4	Aménagement de voirie	Commune	La Calèche	850
5	Implémentation de collecteurs d'eaux météoriques	Commune	La Calèche	45
6	Aménagement de voirie et parking	Commune	Sur le Nant	2 455
7	Implémentation de collecteurs d'eaux météoriques	Commune	La Bulley	40
8	Implémentation de collecteurs d'eaux météoriques	Commune	Le pont	66
9	Implémentation de collecteurs d'eaux météoriques	Commune	Quartier Nant	67



COMMUNE DE LA CLUSAZ

COMMUNE DE CORDON

COMMUNE DE SALLANCHES

COMMUNE DE MEGÈVE

COMMUNE DE PRAZ-SUR-ARLY

COMMUNE DE FLURIET

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS-LA-CHAPELLE

COMMUNE DE MANIGOD